

Rapport de la Commission technique

Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Véronique Villaine intitulé « Pour une meilleure synergie entre entreprises et école pour les stages obligatoires au collège »

Gland, le 16.10.2024

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission technique chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Véronique Villaine intitulé « Pour une meilleure synergie entre entreprises et école pour les stages obligatoires au collège », composée de :

GRANDJEAN Raphaël	GdG; 1 ^{er} membre et rapporteur
MOUNIER Théophile	GdG
VILLAINÉ Véronique	PS-Les Verts
CHOLLET Pascal	PLR
RIESEN Pascal	UDC

s'est réunie le 08 octobre à 19h00, en présence de Madame la Municipale WEBER Jeannette, Monsieur le Municipal DAVOINE Gilles, ainsi que de Madame BAIRD Joanna, Déléguée à l'économie et de Monsieur MENOIRET Julien, Chef du Service des finances, de l'économie et des sports.

Remerciements

Les membres de la Commission remercient les personnes précitées pour leur disponibilité et les réponses apportées à leurs questions.

Préambule

La Commission tient à relever la qualité de la réponse de la Municipalité à ce postulat. Madame Villaine, ainsi que l'ensemble de la Commission n'avait pas connaissance des efforts entrepris par la Ville de Gland pour cette thématique. Nous avons constaté que la Municipalité et l'Administration prennent le sujet au sérieux. L'objectif du postulat était d'encourager une communication avec les entreprises locales, nous constatons que l'objectif du postulat est largement atteint.

Exposé

La Ville de Gland peut soutenir l'action de l'école d'organiser des stages dans les entreprises par des mesures de communication auprès des entreprises glandoises. Madame Joanna Baird Déléguée à l'économie soutient l'école en mettant une liste d'entreprises glandoises offrant des stages aux écoliers. Toutes les mesures du Canton ou de la Confédération sont relayées par Madame Joanna Baird auprès des entreprises glandoises. Dans les actions de la Ville auprès des entreprises, la mise en valeur de l'apprentissage et des stages pour les écoliers tient une place particulière.

La Commission tient à mettre en évidence une action de la Ville de Gland. Il s'agit de la prestation Activ'Action, une Conseillère en insertion socio-professionnelle travaillant à 70% est à disposition des élèves du Collège de Gland pour les aider et les accompagner dans leurs démarches de recherches de stages. La répartition des coûts de ce poste est de deux-tiers à la charge de la Ville de Gland et un tiers à la charge du Canton de Vaud.

Une action de l'Établissement secondaire de Gland a retenu l'attention de la Commission. Il s'agit du projet LIFT qui bénéficie du soutien de 13 entreprises partenaires à Gland. Ce projet national a pour but de sensibiliser les élèves au monde du travail pendant leur scolarité. Les élèves sont volontaires, ils s'engagent pour deux années à travailler trois heures par semaine et à suivre des modules d'accompagnement d'une heure par semaine en dehors du temps scolaire.

La Commission regrette le peu de chiffres disponibles pour évaluer le succès des actions mises en place. Les perspectives professionnelles des jeunes Glandois méritent que notre ville essaye de documenter par des chiffres clés ces actions. Nous pensons que le nombre d'élèves devant suivre un stage, le nombre d'élève ne trouvant pas de stages sont des données intéressantes pour juger de la pertinence et de l'efficacité des mesures de notre administration.

Vœux

La Commission émet les vœux suivants :

1. La Municipalité poursuive ses efforts de communication auprès des entreprises
2. La Municipalité développe une communication pour les parents mettant en évidence les actions de la Ville dans ce domaine
3. La Municipalité communique les différents métiers disponibles dans les entreprises de Gland auprès des jeunes

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Commission technique recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter la réponse de la Municipalité.

Signatures des membres de la Commission

Raphaël GRANDJEAN 1 ^{er} membre et rapporteur
Théophile MOUNIER
Véronique Villaine
Pascal CHOLLET
Pascal RIESEN